

# Basagran® SG

## La solution anti-dicots sur Luzerne

**BASF**  
The Chemical Company

### Bonne implantation : meilleure pérennité

- Pas de production de semences par les adventices,
- Pas de trou dans la prairie.

### Assurance d'un rendement élevé et de qualité

- Les adventices peuvent entraîner jusqu'à 30 % de perte de production (source Arvalis),
- Limite la présence d'adventices à faible valeur fourragère (perte jusqu'à 8 % de la valeur azotée),
- Supprime les adventices toxiques pour le bétail.

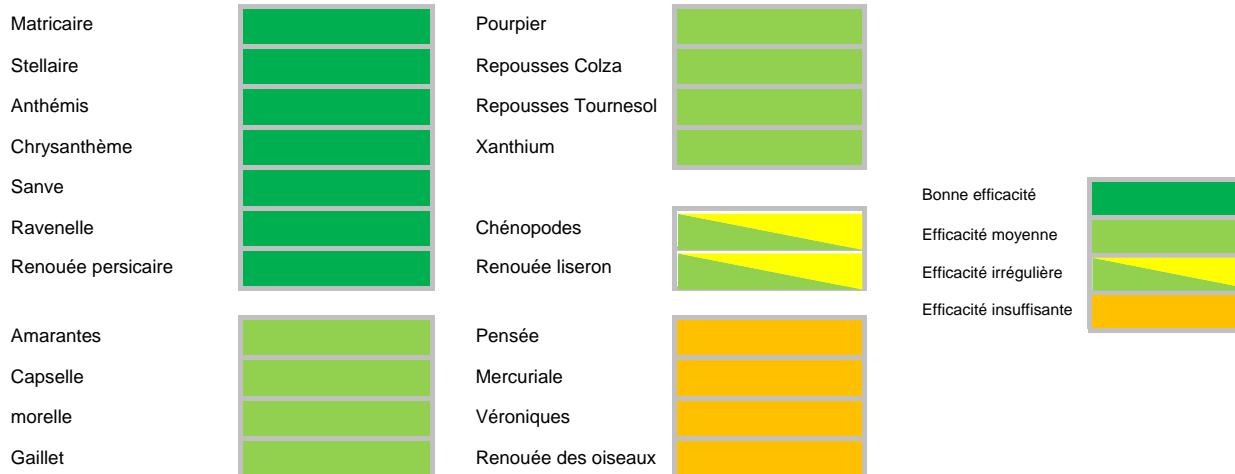
### Basagran® SG à 0,8 kg/ha dès l'implantation :

Un investissement très rentable avec un maximum de sécurité



*Les adventices peuvent entraîner jusqu'à 30% de perte de production (source : essais Arvalis)*

### Champ d'action : Basagran® SG à 0,8 kg/ha



### Recommandations d'emploi

BASAGRAN® SG s'utilise sur de jeunes luzernes, à partir du stade 2 feuilles trifoliées de la culture,

Appliquer sur des adventices jeunes et sur luzerne en bon état végétatif, en condition poussante pour la culture avec un volume de bouillie de 400 - 500 l/ha ou avec une huile.

Eviter les périodes trop chaudes ou trop proches de l'arrêt végétatif hivernal et le gel nocturne.

L'utilisation de BASAGRAN® SG sur jeune luzerne permet l'élimination rapide de la concurrence exercée par les adventices, ce qui favorise la bonne implantation de la luzernière.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

### Fiche d'identité

®marque déposée BASF : Basagran SG®

Autorisation de vente : n° 9500628.

Composition : bentazone 87 %.

Formulation : granulés solubles dans l'eau (SG).

Usages autorisés : Luzerne : 0.8 kg/ha - Lin textile et oléagineux, pois protéagineux d'hiver et de printemps, pois de conserve, haricot : 1.4 kg/ha - Soja, maïs, millet, moha, maïs doux, sorgho : 1.6 kg/ha.

Classement : N : dangereux pour l'environnement. Xn : nocif. R22 : nocif en cas d'ingestion. R41 : risque de lésions oculaires graves. R43 : peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R51/53 : toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Délai de rentrée dans la culture : 48 heures.

Délai avant récolte : maïs, millet, moha, sorgho, maïs doux : 90 jours. Luzerne et ppam : 60 jours sauf basilic, mélilot, menthe, thym, ciboulette : 28 jours. Lin oléagineux : 70 jours. Pois de conserve, pois protéagineux, haricot : 42 jours.

Distance aux points d'eau : respecter une Zone Non Traité (ZNT) de 5 mètres.

Afin de protéger les ressources en eau :

Sur cultures de luzerne, de pois, de lin d'hiver, sur cultures porte-graine mineures, ne pas appliquer Basagran SG du :

- 25/09 au 15/03 sur jeunes cultures (avant 9 feuilles étaillées pour la luzerne et les cultures porte-graine mineures : trèfle violet, de Perse, blanc, incarnat, sainfoin)
- 15/10 au 15/03 sur cultures installées (à partir des pousses secondaires pour la luzerne et les

Sur les zones de captage (pour toutes les cultures sur lesquelles le produit est autorisé) :

- limitation à 1 000 g/ha/an de bentazone
- interdiction sur les sols dont le taux de matière organique est < 1,7%
- interdiction sur les sols sensibles aux transferts (sols superficiels ou sols avec nappes peu profondes)

Nombre maximum d'applications : 1 application par an.

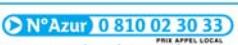
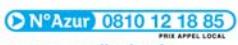
Protection utilisateur Port obligatoire de gants, de vêtements de protection et d'un appareil de protection oculaire pour les applicateurs pendant toutes les opérations de traitement, lors de la manipulation produit : gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

Dangereux. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro (0810023033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Février 2012. 588MCLHBE0212SUD

### 10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation



### Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	 ou <a href="http://www.bASF-agro.fr">www.bASF-agro.fr</a>
Une question de santé	MSA	  APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	 ou <a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>

Retrouvez plus d'informations sur le site :

[www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr)